

La commune envisage l'implantation d'un \*groupe scolaire sur les parcelles cadastrées section 5<sup>e</sup> n° 83, 84, 85, 86, 87, 88 et 89, actuellement classées 1AU. Par conséquent, nous souhaitons baisser le potentiel de logements de l'OAP dans ce périmètre et sollicitons le classement de ces parcelles en U<sup>1</sup>. Des plans de cette zone figurent en annexe n° 5.

no 5 RE HOCHFELDEN

16/10/2019

La commune envisage l'implantation d'un groupe scolaire sur les parcelles cadastrées section 57 n° 83, 84, 85, 86, 87, 88 et 89, actuellement classées 1AU.

Par conséquent, nous souhaitons baisser le potentiel de logements de l'OAP dans ce périmètre et sollicitons le classement de ces parcelles en UE.

Des plans de cette zone figurent en annexe.

## 8. Hochfelden

### 8.1. SECTEUR HIRONDELLES

#### 8.1.1. Localisation

Ce secteur constitue une extension de l'enveloppe urbaine de Hochfelden au nord du bourg. Il est proche du centre ancien et de ses équipements. Il est situé à proximité immédiate de constructions récentes organisées.



OTE Ingénierie, Cabinet ANDRES



Source : Google Satellite

Mai 2018

0 100 200 m

Localisation de la zone à urbaniser, prolongement quartier hirondelles

### Desserte par les transports en commun

Le secteur facilite le cheminement vers l'arrêt SNCF existant, à travers la promotion d'une mobilité douce.  
L'arrêt est situé à 1 200 mètres du secteur à aménager.

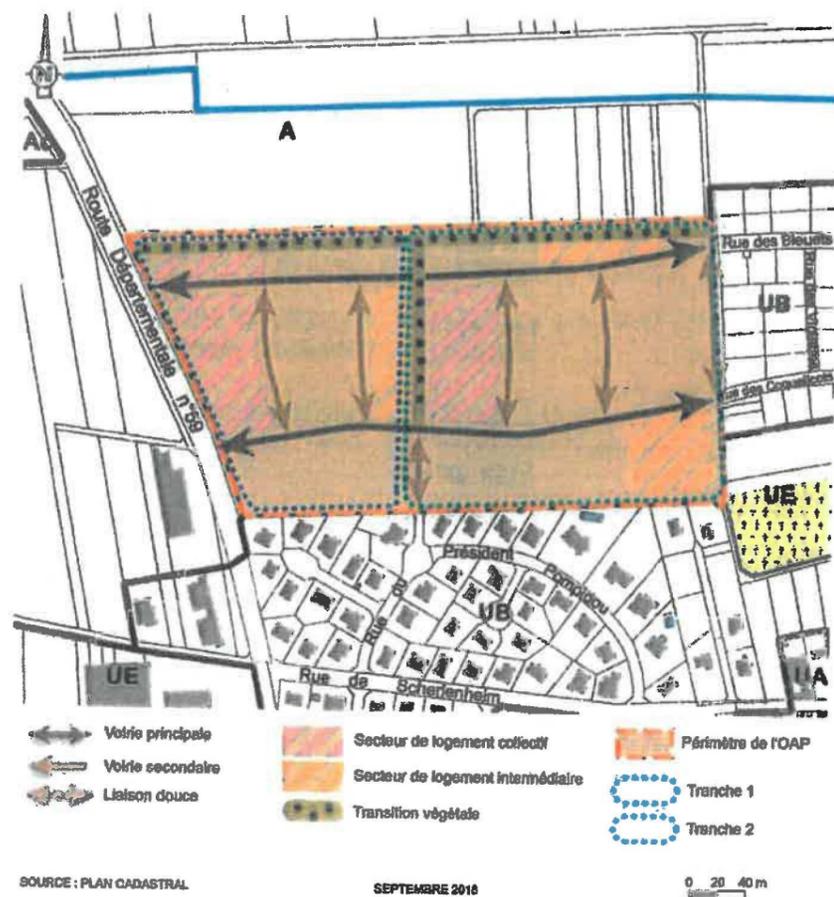
### 8.1.3. Programmation

Le secteur est programmé en deux phases :

- la première phase (est de la zone) avant 2025, soit 100 logements),
- la seconde phase (ouest de la zone) après 2025, soit 90 logements.

### 8.1.4. Schéma de principe

Le secteur concerne une surface de 733 ares environ.



Intention d'aménagement

